

DOSSIER DE PRESSE

RN7 Pin Bouchain Renouvellement des chaussées



Novembre
2019



DIRECTION
INTERDÉPARTEMENTALE
DES ROUTES
CENTRE-EST

SOMMAIRE

| | | |
|-----------|---------------------------------|-----------|
| 1. | Communiqué de Presse | 03 |
| 2. | Présentation des travaux | 04 |
| 3. | Mesures d'exploitation | 07 |

La DIR Centre-Est (Direction Interdépartementale des Routes), maître d'ouvrage de ce chantier est un service du Ministère de la Transition écologique et solidaire.

Elle est en charge de l'entretien et de l'exploitation des routes nationales et autoroutes non concédées dans le Centre-Est de la France.





MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET
SOLIDAIRE

Lyon, le 9 juin 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Reprise des travaux sur la RN7 du 15 juin 2020 au 07 août 2020

Col du Pin Bouchain

La Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est vous informe que des travaux de renouvellement des chaussées auront lieu sur la RN7, sur les 4,5 derniers kilomètres menant au Col du Pin Bouchain (côté Rhône), entre le 15 juin 2020 et le 07 août 2020.

Les travaux, qui ont débuté le 19 août 2019, consistent en une réfection complète de la chaussée en place pour en améliorer l'adhérence et ainsi contribuer à renforcer la sécurité pour les usagers de cette section de la RN7 particulièrement sinueuse. Ils ont été interrompus entre le 22 novembre 2019 et le 15 juin 2020. Durant cette période la circulation s'est faite sur une chaussée provisoire dans les deux sens avec suppression des créneaux de dépassement et limitation de la vitesse.

La fin des travaux reprendra le 15 juin 2020. Ils seront réalisés soit de nuit, avec fermeture des deux sens de circulation entre 20h et 6h ; soit de jour, avec maintien du sens de circulation Lyon-Roanne, et mise en place de déviations pour le sens Roanne-Lyon, du lundi 9h au plus tôt au vendredi 17h au plus tard.

Les travaux de l'année 2020 s'articulent en trois grandes phases, avec des restrictions de circulation propres à chacune de ces phases et pour lesquelles des itinéraires de déviation seront mis en place pour les véhicules légers d'une part et les poids lourds d'autre part.

Enfin, pendant toute la durée des travaux, les deux sens de circulation seront rouverts à la circulation les week-ends, du samedi 6h au lundi 9h, a minima.

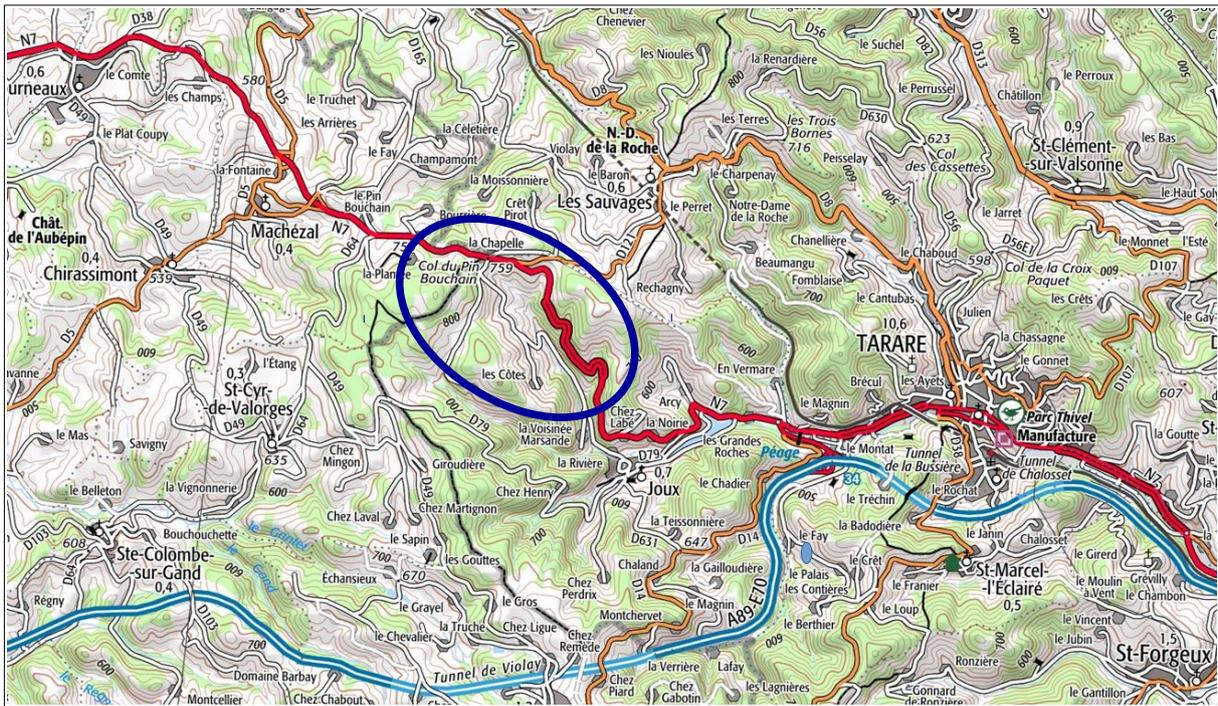
La Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est invite les usagers à la plus grande prudence sur les zones de chantier, à respecter les déviations indiquées, et à consulter le site www.dir-centre-est.fr pour connaître tous les itinéraires de déviation.

Contacts presse :

Mikaël PRIMUS, Chargé de communication – DIR Centre-Est – Tél: 04 69 16 62 36
Jérémy BETREMIEUX, Chef de Projet – DIRCE/SIR Lyon – Tél: 04 69 16 63 07

2. Présentation des travaux

2.1 Situation



2.2 Présentation de la section

Dans les départements du Rhône et de la Loire, la Nationale 7 assure la liaison Lyon – Roanne. Elle fait partie plus globalement de la liaison Lyon – Clermont-Ferrand constitutive du réseau routier national et elle assure un rôle d'itinéraire de délestage de l'A89 en cas d'incident sur cette dernière.

Sur la zone concernée par les travaux, 4,5 km avant le Col du Pin Bouchain, côté Rhône, la RN7 compte un trafic moyen de 5 500 véhicules par jour dans les 2 sens de circulation, dont environ 14,5 % de poids lourds.

La chaussée très sinueuse de la section est, par endroit, très abîmée. Son renouvellement va permettre d'améliorer l'adhérence.

2.3 Périmètre des travaux

Les travaux consistent à :

- Démolir les îlots centraux,
- Raboter et désamianter la chaussée existante,
- Réaliser des purges structurales,
- Mettre en œuvre deux couches d'enrobés,
- Reconstruire ou aménager les îlots centraux,
- Remettre en place la signalisation verticale et horizontale.

Le montant de l'opération de 6 M€ est entièrement financé par l'État.

2.4 Planning des travaux

Les travaux au Col de Pin Bouchain se sont déroulés du 19 août 2019 et ont été interrompus le 22 novembre 2019. Ils reprendront le 15 juin 2020.

En effet Les conditions météorologiques défavorables du mois d'octobre 2019 n'ont pas permis la réalisation de la seconde couche d'enrobé dans des conditions optimales.

Afin de limiter au maximum les aléas de chantier et pour assurer la bonne circulation des usagers durant l'hiver, il a été décidé d'interrompre les travaux du 22 novembre 2019 au 15 juin 2020. La réalisation des trois dernières phases a donc été repoussée du 15 juin 2020 au 07 août 2020.

Les quatre premières grandes phases de travaux ont été réalisées en 2019 :

- Phase 1 : travaux de mise en place du chantier et démolition des îlots centraux ;
- Phase 2 : travaux de rabotage des enrobés existants et de désamiantage ;
- Phase 3 : travaux de purges structurelles, de mise en œuvre d'un bicouche puis d'une première couche d'enrobé ;
- Phase 4 : mise en place d'un balisage « hivernal ».

Le chantier s'est ensuite interrompu pendant l'hiver du 22 novembre 2019 au 15 juin 2020.

Les trois dernières grandes phases de travaux restantes sont les suivantes :

- Phase 5 : travaux de mise en place du chantier, réalisés de jour, sur une durée d'environ 2 semaine (du 15 au 26 juin 2020) ;
- Phase 6 : travaux de mise en œuvre de la seconde couche d'enrobé, réalisés de nuit, sur une durée d'environ 1 semaine (du 29 juin au 02 juillet 2020) ;
- Phase 7 : travaux de reconstruction des îlots et mise en place de la signalisation, réalisés de jour, sur une durée d'environ 5 semaines (du 02 juillet au 07 août 2020).

2.5 Intervenants

Maîtrise d'ouvrage :

Etat, Ministère de la Transition Écologique et Solidaire
Direction des Routes Interdépartementales Centre-Est
Service Régional d'EXploitation de Lyon
Immeuble La Villardière
228 rue Garibaldi
69446 Lyon Cedex 03

Maîtrise d'œuvre :

Etat, Ministère de la Transition Écologique et Solidaire
Direction des Routes Interdépartementales Centre-Est
Service d'Ingénierie Routière de Lyon
Immeuble La Villardière
228 rue Garibaldi
69446 Lyon Cedex 03

Entreprises du groupement réalisant les travaux :

EUROVIA
Agence de Lyon
Chemin de La Tour de Millery
CS 96939
69390 Vernaison

EUROVIA DALA
Agence de Roanne
348 avenue Charles De Gaulle
42153 Riorges

CARDEM
Agence de Lyon
Port de Lyon Édouard Herriot
4 rue de Fos-sur-Mer
69007 LYON

Coordination Santé Prévention Sécurité :

PRESENTS
31 rue Mazenod
69426 LYON Cedex 03

3. Mesures d'exploitation

Les phases 5 et 7 seront réalisées de jour et la phase 6 de nuit.

3.1 Restrictions de circulation prévues pour les travaux de jour

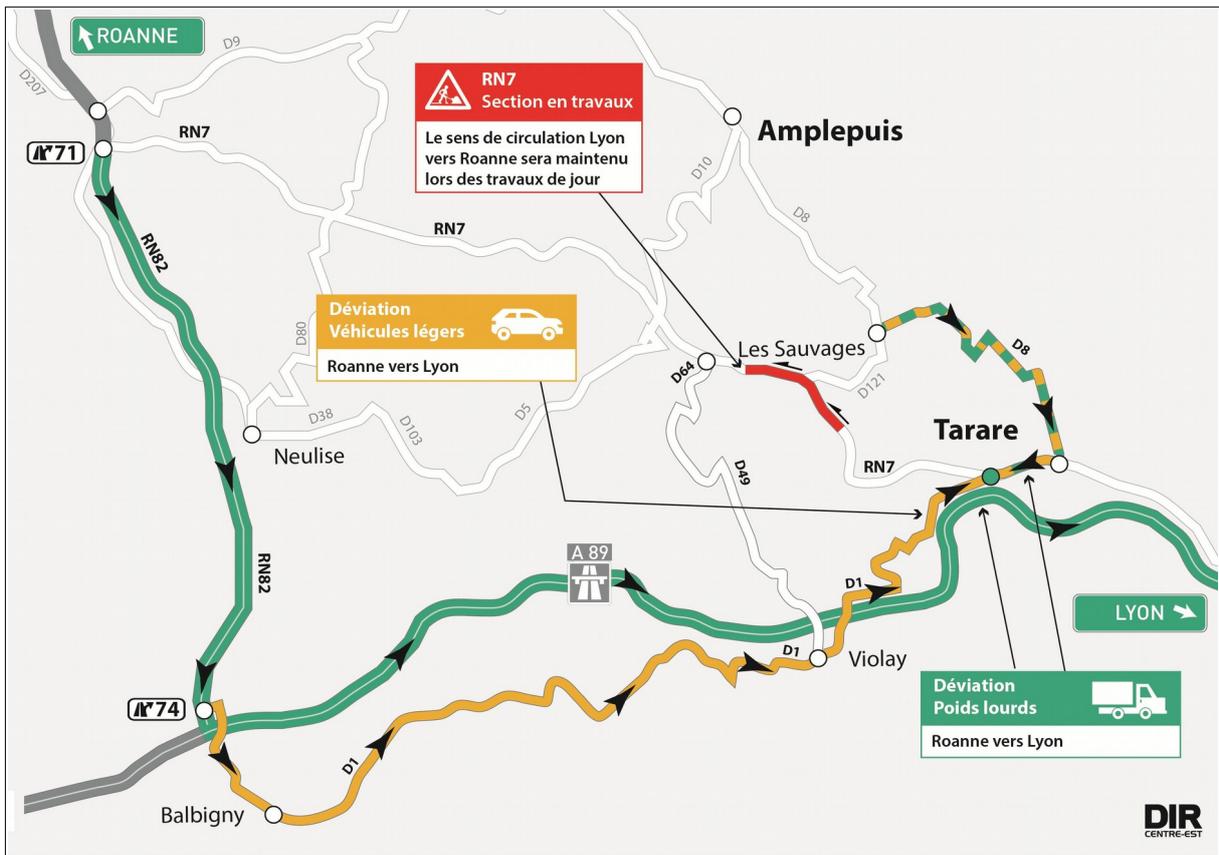
Deux phases de travaux sont concernées par les travaux de jour :

- Phase 5 : travaux de mise en place du chantier, réalisés de jour, sur une durée d'environ 2 semaine (du 15 juin au 26 juin 2020) ;
- Phase 7 : travaux de reconstruction des îlots et mise en place de la signalisation, réalisés de jour, sur une durée d'environ 5 semaines (du 02 juillet au 07 août 2020).

Durant ces phases de travaux, du lundi 9h au plus tôt au vendredi 17h au plus tard :

- Le sens Lyon - Roanne sera maintenu à la circulation ;
- Le sens Roanne - Lyon sera fermé à la circulation du carrefour entre la RN7 et la D64 (PR 59+090, Loire) jusqu'au lieu-dit « Chez Labé » (PR 5+180, Rhône), et des déviations seront mises en place :
 - Pour les véhicules légers :
 - déviation par RN82 direction Balbigny, RD1 direction Violay puis RD14 Tarare,
 - ou pour les véhicules accédant à la RN7 en direction de Tarare depuis la RD64, RD5, RD38, RD49, RD80.1, RD26, RD103 ou RD80 : déviation par RN7 direction Roanne puis par RN82 direction Balbigny, RD1 direction Violay puis RD14 Tarare,
 - ou pour les véhicules accédant à la RN7 en direction de Tarare depuis la RD121 : déviation par RD8 direction Tarare.
 - Pour les poids lourds :
 - déviation par RN82 direction Balbigny puis A89 direction Lyon,
 - ou pour les véhicules accédant à la RN7 en direction de Tarare depuis la RD64, RD5, RD38, RD49, RD80.1, RD26, RD103 ou RD80 : déviation par RN7 direction Roanne puis par RN82 direction Balbigny puis A89 direction Lyon,
 - ou pour les véhicules accédant à la RN7 en direction de Tarare depuis la RD121 : déviation par RD8 direction Tarare, RN7 direction Roanne puis A89 direction Lyon.

Les itinéraires de déviation sont illustrés sur la carte ci-dessous :



3.2 Restrictions de circulation prévues pour les travaux de nuit

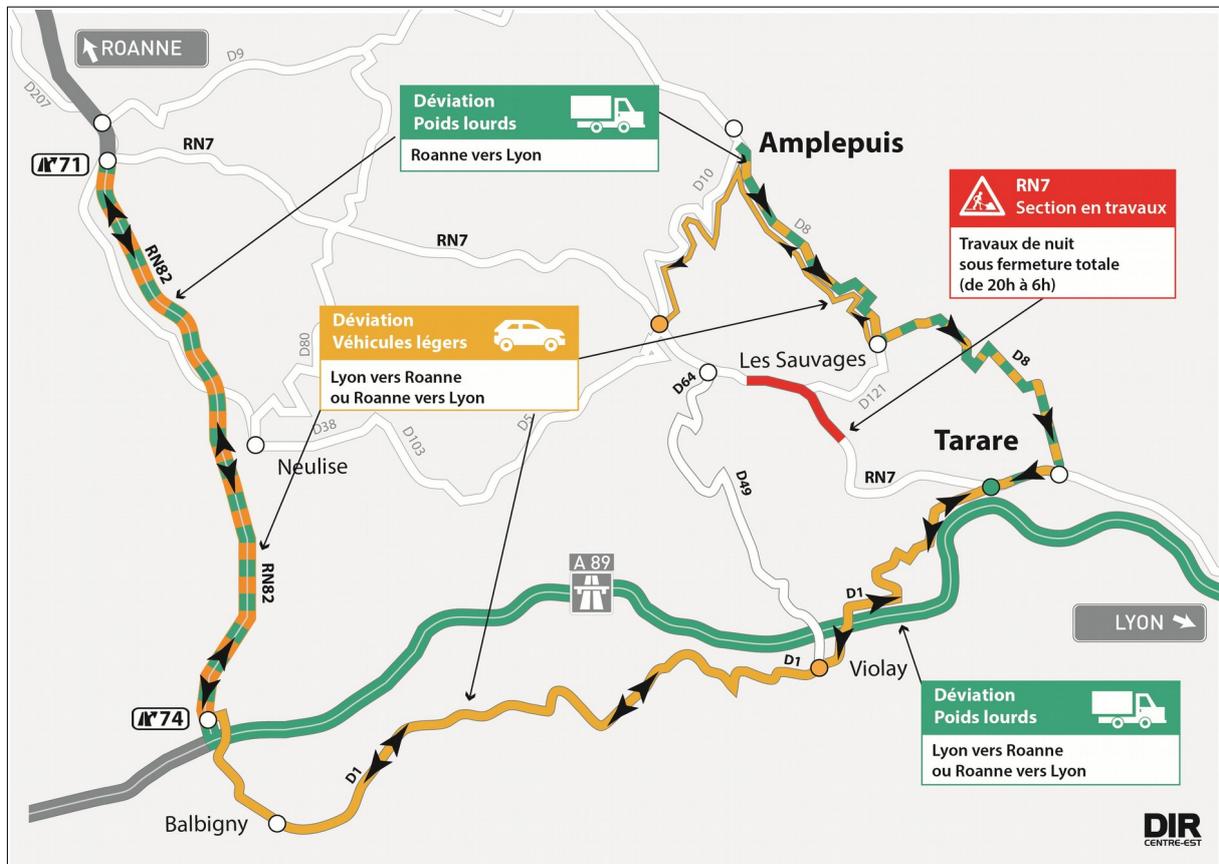
Une seule phase de travaux est concernée par les travaux de nuit :

- Phase 6 : travaux de mise en œuvre de la seconde couche d'enrobé, réalisés de nuit, sur une durée d'environ 1 semaine (du 29 juin au 02 juillet 2020).

Durant cette phase de travaux, du lundi au vendredi, de 20h à 6h le lendemain matin :

- Fermeture des deux sens de circulation du carrefour entre la RN7 et la D64 (PR 59+090, Loire) jusqu'au lieu-dit « Chez Labé » (PR 5+180, Rhône) ;
- Dans le sens Roanne → Lyon, mise en place des mêmes déviations que pour les travaux de jour (cf 3.1) ;
- Dans le sens Lyon → Roanne, mise en place des déviations suivantes :
 - Pour les véhicules légers :
 - déviation par RD14 direction Violay, RD1 direction Balbigny puis RN82 direction Roanne,
 - ou pour les véhicules accédant à la RN7 en direction de Roanne depuis la RD79 : déviation par RN7 direction Tarare, RD14 direction Violay, RD1 direction Balbigny puis RN82 direction Roanne,
 - ou pour les véhicules accédant à la RN7 en direction de Roanne depuis la RD121 : déviation par RD8 direction Amplepuis, RD10 et RD5 direction Machézal puis RN7 direction Roanne.
 - Pour les poids lourds :
 - déviation par A89 direction Clermont-Ferrand puis RN82 direction Roanne,
 - ou pour les véhicules accédant à la RN7 en direction de Roanne depuis la RD79 : déviation par RN7 direction Tarare, A89 direction Clermont-Ferrand puis RN82 direction Roanne,
 - ou pour les véhicules accédant à la RN7 en direction de Roanne depuis la RD121 : déviation par RD8 direction Tarare, RN7 direction Roanne puis A89 direction Clermont-Ferrand.

Les itinéraires de déviation sont illustrés sur la carte ci-dessous :



3.3 Conseils aux usagers

La Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est appelle les automobilistes à redoubler de vigilance aux abords des chantiers routiers, à ralentir et respecter la vitesse limite autorisée dans cette zone. Il est important de garder une distance de sécurité à tout instant sur la route et de rester concentré pour pouvoir anticiper les dangers liés aux travaux et aux autres automobilistes.

Mikael PRIMUS
Responsable Communication

Tél. 04.69.16.62.36

mikael.primus@developpement-durable.gouv.fr

CONTACT PRESSE

DIR Centre-Est
www.dir-centre-est.fr